



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 24 février 2023

#### **Sécurité routière – bilan de l'Opération de prévention et de contrôle à Briec A LA VEILLE DES RETOURS DE VACANCES**

Le département du Finistère connaît un début d'année meurtrier sur les routes : en effet, au 24 février, nous déplorons **5 tués**. L'analyse des accidents mortels confirme l'omniprésence des facteurs aggravants et des comportements irresponsables : vitesse excessive ou inadaptée et conduites addictives.

Dans ce contexte et afin de sensibiliser les usagers aux enjeux de la sécurité routière et de les inciter à la plus grande prudence, mais également dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, une opération de contrôle conjointe avec la Douane a été menée par la gendarmerie du Finistère sur la RN 165, à hauteur de l'aire de Guilvit sur la commune de Briec, le jeudi 23 février 2023.

Au cours de cette opération qui a mobilisé 25 gendarmes, des agents des Douanes, la direction interdépartementale des routes Ouest (DIRO) et une équipe cynophile de la gendarmerie, a permis de relever **21 infractions** :

- 1 conduite de véhicule sous l'empire d'un état alcoolique (délit ) 0,92 mg/L. d'air expiré ;
- 4 conduites de véhicule sous l'emprise de plantes ou de substances classées comme stupéfiants ;
- entraînant 5 retraits immédiats du permis de conduire**
- 4 conduites de véhicule sous l'empire d'un état alcoolique (C4) ;
- 1 défaut du permis de conduire ;
- 1 conduite malgré une mesure de rétention du permis de conduire ;
- 2 défauts d'assurance ;
- 1 non mutation de carte grise ;
- 6 défauts de contrôle technique ;
- 1 pneumatique lisse.

**En cette veille de grands retours de congés, le préfet du Finistère invite les conducteurs à rester prudents. Il rappelle que le respect des règles de conduite sont une condition du respect de la sécurité de tous. Les contrôles seront particulièrement renforcés.**

#### **Contact presse**

#### **Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)